

DOSSIER DE PRESSE

Mercredi 8 novembre 2023

Agence de Développement et des Transitions

Ensemble,
naissent les solutions pour
une économie et un monde durables



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Mot de Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole | 3 |
| Mot de Alex LARUE, Préfigurateur de l'Agence de Développement et des Transitions | 4 |
| 1- L'Agence de Développement et des Transitions, c'est une alliance entre les territoires | 5 |
| L'Agence de Développement et des Transitions, fruit d'une coopération étroite entre 10 collectivités fondatrices représentant 200 communes..... | 5 |
| | 5 |
| <i>L'Agence de Développement et des Transition en chiffres</i> | <i>6</i> |
| 2 - Une ouverture au monde économique sans équivalent | 7 |
| 3 - Une gouvernance ouverte et plurielle | 8 |
| A - Une gouvernance mixte articulée autour de 4 collèges | 8 |
| B - Zoom sur la composition du Conseil d'administration | 8 |
| C - Une singularité qui s'exprime à travers deux dimensions clés | 9 |
| 4 - Une mission : accélérer durablement la transition et le développement des entreprises | 10 |
| A - Les 4 axes stratégiques qui définissent le cadre des missions de l'Agence | 10 |
| B - Une instance de coopération pour un développement durable et concerté du territoire | 11 |
| 5 - Les premières actions de l'Agence | 13 |
| A - La coopération, premier axe opérationnel de l'Agence | 13 |
| B - La transition, second pilier opérationnel de l'Agence | 13 |
| C - Calendrier des prochaines étapes | 15 |
| 6 - Présentation des 9 collectivités fondatrices de l'Agence aux côtés de Montpellier Méditerranée Métropole | 16 |
| 7 - Les partenaires de l'Agence aux côtés de Montpellier Méditerranée Métropole | 25 |



Ensemble, bâtissons l'économie durable de nos territoires fédérés.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour célébrer une vision commune : celle d'un ensemble de territoires fédérés en plein essor, des territoires qui se dressent fièrement comme des modèles d'économie durable et équilibrée. L'Agence de Développement et des Transitions a été créée avec un objectif clair en tête : activer et accompagner les transitions vers un avenir plus équitable, plus responsable et plus prospère.

Nos territoires fédérés sont riches en diversité, en potentiel et en créativité. Ils regorgent d'entreprises dynamiques, d'entrepreneurs visionnaires, et de citoyens engagés. Nous avons le pouvoir de bâtir un avenir où l'économie, l'environnement et la société se renforcent mutuellement, où la durabilité est au cœur de chaque décision.

Face à une situation d'urgence climatique et sociétale, la Métropole complète son action globale en faveur de la transition écologique et solidaire en posant un acte fondateur avec la création de l'Agence de Développement et des Transitions qui vient compléter ses nombreuses politiques publiques déjà engagées dans les transports et les mobilités, l'aménagement du territoire et le logement, la santé globale et la gestion des déchets.

Cette ambition est menée en partenariat avec la Région Occitanie et les territoires du bassin de vie. Nous avons également établi des partenariats solides avec des institutions, des structures d'enseignement supérieur et de recherche, des entreprises et des acteurs de la société civile, car nous savons que c'est ensemble que nous pouvons réaliser des changements significatifs.

Nous sommes engagés dans un voyage vers une nouvelle culture économique, et nous vous invitons à nous rejoindre. Ensemble, nous pouvons créer un écosystème où les entreprises transforment leurs activités pour minimiser leur impact environnemental, où l'innovation est au cœur de chaque projet, et où la responsabilité sociale est une valeur fondamentale.

Nos territoires fédérés ont le potentiel de devenir des modèles d'économie durable, et nous sommes impatients de partager ce voyage et cette expérience avec vous.

Ensemble, nous pouvons être les pionniers de l'économie de demain.



Michaël DELAFOSSE

Maire de la Ville de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



L'Agence de Développement et des Transitions incarne une vision ambitieuse, une vision qui repose sur la force et la créativité nos entrepreneurs. Nous sommes ici pour créer un avenir où la prospérité, la durabilité et la responsabilité sont indissociables.

Nous sommes au cœur d'une transformation économique, environnementale et sociale sans précédent, et vous, en tant qu'entrepreneurs, êtes les moteurs de cette transformation. Nous croyons fermement que l'engagement sociétal et la transition vers une économie durable ne sont pas seulement des aspirations nobles, mais des impératifs pour la réussite à long terme de nos entreprises.

L'Agence de Développement et des Transitions a été créée pour vous soutenir dans cette transition. Elle sera là pour vous accompagner, vous les acteurs économiques du territoire, vous inspirer et vous fournir les outils nécessaires pour créer des entreprises plus performantes, plus responsables et plus compétitives. Nous croyons en la synergie entre les acteurs économiques, et nous travaillons à favoriser les coopérations qui peuvent renforcer nos territoires fédérés.

Nous sommes là pour vous aider à identifier les opportunités et vous accompagner avec des programmes, des ateliers, des conférences, des outils conçus spécifiquement pour répondre à vos besoins et accélérer le passage à l'action. Nous allons également établir des partenariats solides avec des institutions et des acteurs clés pour maximiser les avantages dont vous pouvez bénéficier. Ensemble, nous pouvons aller plus loin.

Mais au-delà de tout cela, nous considérons que l'engagement dans la transition durable est une opportunité. Les entreprises qui s'engagent dans des démarches responsables ont démontré une augmentation significative de leur performance, une attractivité accrue pour les talents, et une meilleure résilience face aux défis du 21^e siècle.

Votre entreprise peut devenir un acteur clé de cette transformation. Elle peut contribuer à bâtir une société plus équitable, plus respectueuse de l'environnement, tout en renforçant ses performances économiques. Vos équipes, vos clients et vos partenaires seront prêts à vous suivre sur cette voie.

L'Agence de Développement et des Transitions est votre partenaire dévoué dans cette aventure. Nous croyons en vous, en vos entreprises et vos équipes, et en la puissance de la coopération. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir durable, responsable et prospère pour nos territoires fédérés.



Alex LARUE

Préfigurateur de l'Agence de Développement et des Transitions

1 - L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET DES TRANSITIONS, C'EST UNE ALLIANCE ENTRE TERRITOIRES

Les crises climatiques, sociales et économiques transforment l'économie mondiale. Les entreprises en subissent les conséquences et doivent s'adapter dès que possible. Pourtant, les moyens mis en place semblent insuffisants selon le GIEC, Groupement d'experts international sur l'évolution du climat.

Les modèles d'affaires, les secteurs économiques et l'emploi sont en constante évolution et les acteurs économiques sont un levier important pour conduire à de puissants changements de société.

Les territoires doivent donc jouer un rôle stratégique et d'entraînement dans le nouvel écosystème mondial.

Face à cette situation d'urgence, l'heure doit être au rassemblement des forces vives, à la coopération pragmatique.

L'agence de Développement et des Transitions a pour ambition d'accompagner collectivement les acteurs économiques dans leur transformation durable en visant une performance sociale, environnementale et économique sur le bassin de vie de Montpellier, sur une aire urbaine de 1 million d'habitants.

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET DES TRANSITIONS, FRUIT D'UNE COOPÉRATION ÉTROITE ENTRE 10 COLLECTIVITÉS FONDATRICES REPRÉSENTANT 200 COMMUNES

L'Agence est le fruit d'une coopération étroite entre 10 collectivités fondatrices représentant 200 communes :

10
Collectivités
fondatrices

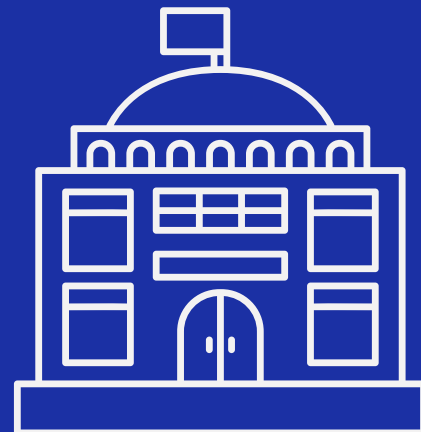
- > Montpellier Méditerranée Métropole,
- > Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée,
- > Communauté d'Agglomération Sète Agglopôle Méditerranée,
- > Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée,
- > Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or,
- > Communauté de Communes du Pays de Lunel,
- > Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup,
- > Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault,
- > Communauté de Communes du Clermontais,
- > Communauté de Communes Lodévois et Larzac.



L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET DES TRANSITIONS EN CHIFFRES

10

**collectivités
fondatrices**



200

communes
sur un bassin de vie
qui compte 1 M
d'habitants

350 000

emplois

35 000

entreprises

2 - UNE OUVERTURE AU MONDE ÉCONOMIQUE SANS ÉQUIVALENT

Nos territoires, forts de leurs spécificités, occupent une position privilégiée pour tirer parti des évolutions en cours. **Les établissements d'enseignement supérieur, les centres de recherche ainsi que les entrepreneurs et les acteurs locaux du développement économique** - y compris les chambres consulaires, les syndicats patronaux, les fédérations professionnelles et les réseaux - constituent une puissante alliance pour agir aux côtés des collectivités locales, des citoyens et des associations.

Cette diversité garantit une approche holistique et collaborative.

Tous les acteurs seront des membres actifs de l'Agence et contribueront à accélérer la transition de l'écosystème économique avec **un objectif commun : accélérer la transition vers une croissance vertueuse, responsable et performante, tout en améliorant la qualité de vie de la population.**



Carte représentant le périmètre géographique de l'Agence de Développement et des Transitions

3 - UNE GOUVERNANCE OUVERTE ET PLURIELLE

L'Agence de Développement et des Transitions se distingue par une double alliance historique, à la mesure des enjeux actuels puisqu'elle unit non seulement les collectivités entre elles mais également les entrepreneurs et les acteurs économiques du territoire.

A. UNE GOUVERNANCE MIXTE ARTICULÉE AUTOUR DE 4 COLLÈGES

Sa gouvernance sera donc mixte et pilotée conjointement par les entrepreneurs, les acteurs économiques du territoire et les représentants élus des institutions partenaires autour de 4 collèges :

4

collèges qui
composent la
gouvernance

1. Les EPCI & les collectivités
2. Les chambres consulaires, les syndicats et les réseaux professionnels
3. Les entreprises
4. Les écoles, les universités et les centres de recherche

L'Agence de Développement et des Transitions dispose ainsi d'une gouvernance ouverte.

B. ZOOM SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration sera composé de 31 membres issus des 4 collèges préalablement cités.

> **Le Collège 1 constitué des EPCI et des collectivités comptera 16 sièges** avec chacun 1 suppléant.

Désignés par délibérations des EPCI et des collectivités territoriales, il s'articulera comme suit :

- Montpellier Méditerranée Métropole : 5 sièges,
- Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée : 3 sièges,
- Communauté d'Agglomération Sète Agglopôle Méditerranée représentée par l'Agence Blue : 1 siège,
- Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or : 1 siège,
- Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée : 1 siège,
- Communauté d'Agglomération du Pays de Lunel : 1 siège,
- Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup : 1 siège,
- Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault : 1 siège,
- Communauté de Communes du Clermontais : 1 siège,
- Communauté de Communes Lodévois et Larzac : 1 siège.

> **Le Collège 2 constitué des partenaires socio-économiques élus par leurs pairs au sein de l'Assemblée générale sera composée de 5 membres avec, chacun, 1 siège.** Soit 5 sièges au total.

> Le Collège 3 constitué des entreprises élues par leurs pairs au sein de l'Assemblée Générale sera composé de 5 membres avec chacun 1 siège. Soit 5 sièges au total.

> Le Collège 4 constitué des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche par leurs pairs au sein de l'Assemblée Générale sera composé de 5 membres avec chacun 1 siège. Soit 5 sièges au total.

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 3 ans, sauf les membres du collège 1 qui eux, sont désignés pour la durée du mandat en cours dans leurs collectivités ou EPCI respectifs.

Une nouvelle Assemblée générale aura lieu dans les prochaines semaines pour élire les membres du Conseil d'Administration des trois derniers collèges.

C. UNE SINGULARITÉ QUI S'EXPRIME À TRAVERS DEUX DIMENSIONS CLÉS

1. En rassemblant un nombre exceptionnel de collectivités.

L'Agence se positionne aujourd'hui comme la deuxième agence interterritoriale la plus large de France, renforçant d'autant son poids stratégique sur l'échiquier national.

2. La richesse et la diversité des acteurs économiques impliqués font de l'Agence, un véritable carrefour d'expertises et de compétences.

4 - UNE MISSION : ACCÉLÉRER DURABLEMENT LA TRANSITION & LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

L'Agence de Développement et des Transitions a pour raison d'être : d'accompagner les acteurs économiques dans leur croissance durable en visant une performance sociale, environnementale et économique.

Les missions de l'Agence consistent notamment à la mise en place de toutes les actions au service des entreprises et des projets économiques favorisant la transition durable de l'aire urbaine.

Ce modèle d'agence de développement local devient le premier du genre en France, consacré exclusivement à l'accompagnement des entreprises dans leurs transitions afin de favoriser un monde plus durable.

A. LES QUATRE AXES STRATÉGIQUES QUI DÉFINISSENT LE CADRE DES MISSIONS DE L'AGENCE

4

axes stratégiques définissant le cadre des missions de l'Agence

1. Coopérer & atteindre une masse économique déterminante pour positionner l'aire urbaine de Montpellier,
2. Activer & accompagner la transition sociétale des organisations et des territoires,
3. Favoriser l'essor et l'ancrage des entreprises en misant sur la performance globale et sociétale,
4. Internationaliser le territoire et offrir une attractivité économique renouvelée et singulière.

2

AXES PRIORITAIRES

Développer les coopérations & les synergies économiques des territoires

Activer & accompagner les transitions & les transformations des entreprises

2

AXES COMPLÉMENTAIRES

Favoriser l'ancrage & la croissance des entreprises

Internationaliser le territoire & offrir une attractivité renouvelée

B. UNE INSTANCE DE COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CONCERTÉ DU TERRITOIRE

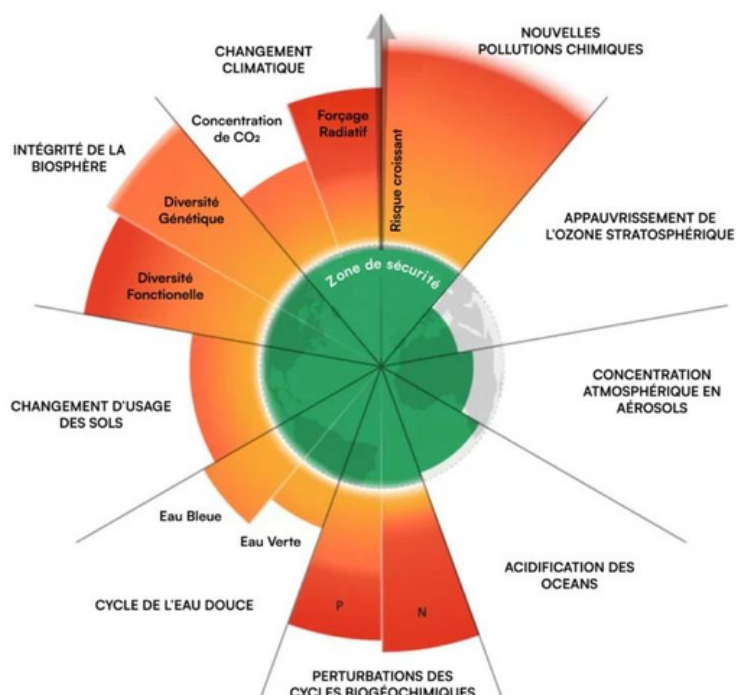
L'Agence est une instance de coordination pour un développement durable et concerté du territoire. Ses missions s'articulent avec les dispositifs portés par l'ensemble des partenaires et des membres.

Nous vivons dans un monde aux ressources finies et l'humanité a déjà dépassé plusieurs des "limites planétaires" qui définissent un espace opérationnel sûr pour notre espèce. Que ce soit en termes de changement climatique, de perte de biodiversité ou de cycles biogéochimiques perturbés, l'urgence de la situation ne peut être ignorée.

L'Agence de Développement et des Transitions intègre cette réalité dans sa mission et dans ses objectifs, cherchant à promouvoir des modèles de développement qui respectent et restaurent les systèmes écologiques de notre planète.

LES LIMITES PLANÉTAIRES

2023 : 6 Limites dépassées



Source : Stockholm Resilience Center Traduction : Bon Pote



En s'engageant dans cette transformation, les organisations peuvent non seulement minimiser les risques associés au changement climatique, mais aussi saisir de nouvelles opportunités en termes économiques et de résilience à long terme.

Cette démarche de transition offre des avantages multiples, notamment la sécurisation des approvisionnements, le développement de nouveaux produits à impact positif, et l'appui aux valeurs et à la raison d'être des entrepreneurs. Elle permet également d'obtenir de meilleures conditions de financement et d'attirer et retenir les milieux experts et talents, tout en développant le sens au travail. Enfin, anticiper les obligations réglementaires de plus en plus importantes peut également renforcer la résilience des organisations à long terme.

Pour réaliser cette transition, un bouleversement majeur dans la mission, la raison d'être et les modèles économiques des organisations est inévitable. **Ce changement radical nécessite une évaluation approfondie de plusieurs facteurs : le profil d'émissions et d'impacts de l'organisation, son niveau de maturité, sa vulnérabilité, ses compétences et les ressources disponibles.**

Une transition environnementale et sociétale réussie repose sur deux fondements essentiels. Le premier est la minimisation des impacts négatifs sur les 9 systèmes écologiques clés de notre planète, tels que l'eau, la biodiversité et le climat, jusqu'à des niveaux incompressibles. Le second est la création d'effets bénéfiques, non seulement au niveau de la chaîne de valeur de l'organisation mais également en dehors de celle-ci.

La mission majeure de l'Agence est d'accompagner les entreprises du territoire à surmonter les plus grands défis environnementaux, sociaux et sociétaux. Ainsi, l'Agence développe des solutions qui non seulement respectent les limites planétaires mais aussi favorisent une prospérité durable.

5 - LES PREMIÈRES ACTIONS DE L'AGENCE

L'ambition de l'Agence est claire : positionner nos territoires en tant que pionniers de l'économie de demain, une économie à la fois écologique et solidaire.

L'Agence aspire à favoriser le développement et la croissance des entreprises, tout en veillant à ce que chacune d'entre elles participe activement à la transition économique et écologique du territoire.

Au sein de ce territoire, les entreprises deviennent les architectes de l'économie durable, du nouveau modèle économique, de l'économie des transitions.

L'Agence se distingue par deux axes opérationnels majeurs : la coopération et la transition.

A. LA COOPÉRATION, PREMIER AXE OPÉRATIONNEL DE L'AGENCE

L'Agence de Développement et des Transitions croit en la force des synergies territoriales, en l'exploitation des complémentarités et en la création d'une vision commune pour l'aire urbaine de Montpellier.

Elle favorise donc la création d'une gouvernance économique qui réunit les institutions, acteurs économiques et toutes parties prenantes pour construire une vision commune.

Par exemple, un conseil de coordination des stratégies d'accueil des entreprises proposera la concertation autour de la compétence immobilière et foncière des entreprises pour renforcer l'action commune et favoriser l'aménagement économique durable.

L'Agence encourage également le partage des connaissances et la montée en compétences par le biais d'une cellule d'études et de prospectives.

Enfin, elle signera dans les prochains mois, des partenariats stratégiques pour promouvoir une économie durable et développer des partenariats opérationnels afin de répondre aux besoins des entreprises.

Huit grands partenaires ont d'ores et déjà répondu pour engager des plans d'actions opérationnels visant à transformer les écosystèmes locaux.

B. LA TRANSITION, SECOND PILIER OPÉRATIONNEL DE L'AGENCE

L'Agence est résolument convaincue que l'engagement sociétal constitue un levier essentiel pour la performance des entreprises et l'évolution de la société. C'est pourquoi elle place l'accompagnement des entreprises dans leur transition au cœur de son action.

Des études révèlent que l'engagement sociétal peut générer un gain de performance allant jusqu'à 13% tandis que 86% des salariés sont prêts à agir contre le changement climatique dans le cadre de leur travail.

L'objectif opérationnel de l'Agence étant d'abaisser le seuil des transitions pour les entreprises du bassin quels que soient leur taille ou secteur d'activité.

Pour cela, l'Agence va proposer :

Les
4
piliers d'actions
proposés

1.Des actions de sensibilisation, d'information et de formation aux enjeux de la transition via des ateliers, stands, animations, mises en réseau, conférences et un centre de ressources.

La promotion de la conscience collective des enjeux environnementaux et sociaux est également au cœur de la mission de l'Agence, avec une participation active des citoyens. Celle-ci pourra s'amplifier avec l'appui des conseils de développement des institutions partenaires qui sont associés dans la structure même de l'Agence.

2.Un accompagnement individuel et personnalisé de chaque entreprise via l'équipe Agence. Chaque entreprise est différente et évolue sur des marchés qui lui sont propres. L'objectif sera de poser le bon état des lieux pour engager un plan d'action/de transformation sur mesure adapté à chaque situation.

L'approche de l'agence est fondée sur une combinaison unique d'expertises techniques et scientifiques approfondies et de pensées créatives. L'agence prend les défis complexes auxquels les entreprises sont confrontées et les transforme en solutions novatrices. Elle ne se contente pas de fournir des conseils théoriques ; elle propose des stratégies concrètes et des plans d'action tangibles pour catalyser le changement.

3.Des programmes d'accompagnement experts sur des thématiques clés par exemple : efficacité énergétique et énergie verte, achats responsables - circuits courts économiques, modes de travail et mobilités, empreinte carbone et décarbonation, développement de biens et services à impact positif, démarche d'éco-conception, stratégie RSE, rapports extra financier, anticipation et réponse aux réglementations, recherche de financements, marque employeur à impact, numérique responsable, labellisations, marketing responsable...

Pour cela l'Agence référencera une centaine d'experts partenaires au service des entreprises.

4.Des projets innovants pour les territoires.

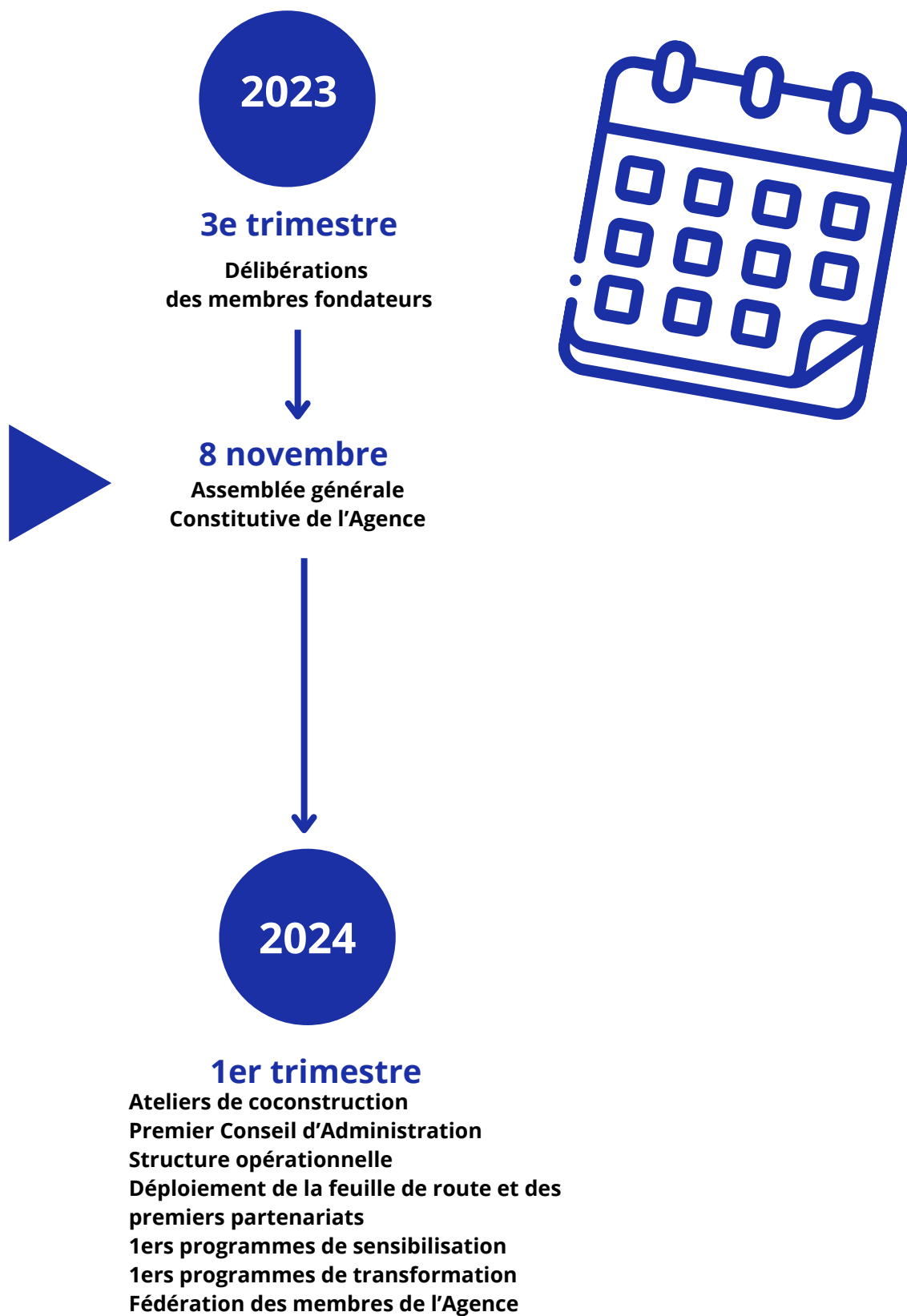
Par exemple, elle va étudier la mise en place d'une coopérative carbone pour accélérer les projets locaux de réduction et de séquestration du carbone sur l'aire urbaine de Montpellier.

L'Agence s'investit également dans deux axes complémentaires : la croissance des entreprises, où elle agit en tant que relais et recommandations des dispositifs de nos partenaires, multiplie les partenaires financiers à impact, soutient les projets à fort potentiel et favorise les rencontres entre les grands groupes et les PME/ TPE; **et le développement international** où elle relaie et recommande les dispositifs des partenaires, valorise les entreprises et actions de transition et appuie l'organisation d'événements et l'accueil de délégations internationales.

L'Agence se donne comme objectif de massifier la transformation des entreprises. Pour cela, elle se fixe l'objectif de sensibiliser et d'engager 1 000 entreprises par an.

L'Agence est aussi très engagée dans un axe transversal, en intégrant des critères d'engagement sociétal dans son fonctionnement et son offre aux entreprises, visant à être un modèle en termes de responsabilité. Elle adoptera une politique d'achats et de ressources humaines responsables et des actions numériques à faible impact environnemental. Elle s'engage également à obtenir les labels et certifications les plus reconnues en matière d'engagement sociétal et d'accompagnement.

C. CALENDRIER DES PROCHAINES ÉTAPES



6 - PRÉSENTATION DES 9 COLLECTIVITÉS FONDATRICES DE L'AGENCE AUX CÔTÉS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

LA RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE

"L'Agence de Développement et des Transitions de la Métropole de Montpellier, initiée par le président Michaël DELAFOSSÉ, est une innovation majeure pour ce territoire.

En facilitant une coopération rapprochée entre collectivités, entreprises et établissements d'enseignement supérieur et de recherche, ce nouvel outil doit permettre d'intégrer les grandes problématiques de notre temps : je pense en particulier aux enjeux climatiques et démographiques, auxquels est et sera confrontée l'aire urbaine de Montpellier et qui façonnent les emplois et modèles économiques de demain.

En complémentarité avec notre agence de développement économique AD'OCC, elle vient renforcer le modèle de développement et d'aménagement que la Région porte à travers son Pacte Vert, en lien étroit avec la stratégie MEDVALLÉE menée avec Michaël DELAFOSSÉ. La Région est ainsi fière de contribuer à la naissance de cette nouvelle agence porteuse d'une transition économique et écologique à la fois partagée et renouvelée. »



Carole DELGA,
Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées- Méditerranée.



LES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATIONS SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE ET HÉRAULT MÉDITERRANÉE



Née de l'alliance des deux communautés d'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée et Hérault Méditerranée fin 2021, **la destination économique Sète Cap d'Agde Méditerranée compte près de 35 000 entreprises dans des secteurs d'activités traditionnels et d'avenir tels que le tourisme, les industries culturelles et créatives, l'économie bleue, la croissance verte, l'agroalimentaire, le BTP, la pêche et l'ostréiculture.**

Fort d'un dynamisme démographique et d'un cadre de vie exceptionnel, ce territoire élargi autour du Bassin de Thau connaît un fort développement économique, renforcé par l'émergence de projets innovants au sein d'un réseau de structures d'accompagnement – incubateurs, pépinières d'entreprise et plateforme d'innovation : Gigamed, Flex, Station T, Blue Thau Lab, Célimer, la Palanquée, la Petite Fabrique.

Cette dynamique économique est soutenue activement par l'agence de développement et d'attractivité Blue | Invest in Sète Cap d'Agde Méditerranée, commune aux deux communautés d'agglomération, dont la mission est de promouvoir le territoire, animer le tissu entrepreneurial et accompagner l'implantation d'entreprises et les projets d'investissement endogènes et exogènes dans le secteur économique.

François Commeinhes, Maire de Sète et Président de Sète Agglopôle Méditerranée et Gilles d'Ettore, Maire d'Agde et Président d'Hérault Méditerranée en partagent la Présidence.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE L'OR



La Communauté d'agglomération du Pays de l'Or bénéficie d'une situation géographique privilégiée pour les entreprises, à proximité d'un échangeur d'autoroute, de la gare TGV Sud de France, de réseaux viaires développés et d'un aéroport international.

Ce territoire à taille humaine offre également un environnement de qualité, bénéficiant d'un magnifique cadre de vie et de travail, sur le littoral Méditerranéen, à proximité de la Métropole Montpellieraine.

Le Pays de l'Or est un territoire attractif, solidaire et porteur de sens, maillé par un réseau d'infrastructures économiques, éducatives, sportives et sociales, bénéficiant aux acteurs du territoire (habitants, salariés, visiteurs). **Il compte près de 6 000 entreprises pour environ 18 000 emplois.**

14 zones d'activités sont réparties sur 350 hectares, sur les 8 communes du territoire intercommunal. Elles sont essentiellement concentrées sur les communes de Mauguio et Saint-Aunès, à proximité des infrastructures routières.

Le Parc Industrie Or Méditerranée (PIOM), dernière zone d'activité en date sur le territoire est une vitrine pour le Pays de l'Or, par son emplacement, sa qualité architecturale et son identité paysagère.

L'adhésion de l'Agence par l'Agglomération du Pays de l'Or est importante en matière de synergie territoriale, tant le développement économique dépasse les frontières administratives territoriales. Il est nécessaire de le penser à l'échelle d'un bassin de vie.

Au surplus, l'un des intérêts de l'agence est de capter des entreprises exogènes à la Région Occitanie. Actuellement, elles s'implantent en grande partie sur le territoire du Pays de l'Or, en délocalisation de la Métropole. Au fond, cet état actuel ne sert pas l'emploi à l'échelle du bassin de vie.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL



Le Pays de Lunel, intercommunalité de 14 communes regroupant plus de 51 849 habitants, est situé à l'extrême est de l'Hérault, au coeur de la Petite Camargue. Frontalier du Gard, il se situe dans le chapelet urbain de la plaine viticole languedocienne, entre Nîmes à l'Est et Montpellier à l'Ouest.

Son positionnement géographique idéal lui confère un potentiel d'attractivité important, il est à la fois proche de grands axes de développements urbains économiques tout en étant protégé des nuisances d'une urbanisation massive. Il a su garder son caractère authentique et la qualité de ses paysages avec au nord, des vignes et garrigues et au sud du territoire, des marais et des vergers.

Les élus de la Communauté de Communes ont bâti ensemble pour la période 2021-2026 un plan pluriannuel d'investissement reposant sur les trois priorités du mandat : renforcer les services à la population, poursuivre le développement économique et accélérer la transition écologique. Par ailleurs, l'intercommunalité est engagée dans un processus de transformation en agglomération qui pourrait aboutir au 1er janvier 2024.

Le Pays de Lunel représente un territoire attractif et dynamique sur le plan économique, particulièrement bien desservi avec l'A9 et le PEM. Il s'inscrit dans un espace plus large regroupant une richesse d'événements et de talents tels que les établissements d'enseignement supérieur, les centres de recherche, les infrastructures importantes et les grandes entreprises. Naturellement, le Pays de Lunel est situé dans le périmètre d'attractivité de Montpellier Méditerranée Métropole, seule métropole de France ne disposant pas jusqu'alors d'une agence de développement au service de l'expansion de ses entreprises.

Le changement climatique, les régulations écologiques et environnementales amènent le tissu économique à modifier son modèle économique, ses équipements, son offre de services et de produits pour s'adapter. De ce fait, la Métropole souhaite inviter les acteurs territoriaux (EPIC, Région, entreprises, universités, laboratoires, acteurs consulaires, syndicats, etc) à se réunir en une association pour construire des projets structurants en faveur de la transition écologique et sociétale. Son périmètre inclut la Métropole de Montpellier, son bassin de vie et la Région Occitanie.

POURQUOI LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL A-T-ELLE REJOINT L'AGENCE ?

L'ambition de cette agence est de faire de nos territoires rassemblés, un leader international dans les secteurs d'avenir et une référence en matière de croissance inclusive et durable.

Le contexte réglementaire et mondial fait de la transition écologique, la priorité alors que nos entreprises, les petits et moyennes, ne sont pas prêtes.

Pour relever ce défi de taille, la coopération de tous les acteurs au sein d'une même structure va permettre à chaque territoire de disposer des outils et contacts nécessaires pour accompagner les TPE/PME à franchir le cap.

Il ne s'agit pas d'une agence d'attractivité qui aurait vocation à aller chercher des entreprises à l'extérieur, mais bien d'une agence au service des TPE/PME déjà implantées dans un nouveau modèle économique.

Face à ces enjeux majeurs, le Pays de Lunel souhaite fortement prendre part à cette agence de développement et des transitions. C'est dans cette direction que s'inscrit l'accompagnement de la pépinière Via Innova qui booste des activités à forte valeur ajoutée et des projets intégrant la transition écologique.

L'équipe travaillera de concert avec l'agence pour proposer aux entreprises des conseils, des formations et des orientations en la matière.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP



Composé d'une mosaïque de paysages et d'espaces naturels protégés qui offrent un cadre exceptionnel, le territoire du Grand Pic Saint-Loup et ses 36 communes s'étendent sur 57 000 hectares soit 9% de la superficie du Département de l'Hérault.

Le territoire compte aujourd'hui plus de 50 000 habitants dont 80% sont des actifs. Sur les 5 000 entreprises implantées, 96% sont des TPE. Territoire riche et dynamique, tous les ans, près de 800 entreprises se créent localement. Enfin, une part importante des 12 000 emplois recensés sur le Grand Pic Saint-Loup se concentre au sein des 13 parcs d'activités économiques répartis sur le territoire.

Au travers de Projet de Territoire 2020-2026, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup s'engage autour de trois grandes orientations :

- 1. Impulser une dynamique d'accompagnement économique vertueuse et solidaire en pleine transition socio-écologique** qui favorise les circuits courts et l'économie locale circulaire ainsi que les activités les plus économes en ressources naturelles et en énergie.
- 2. Valoriser l'identité qualitative du Grand Pic Saint-Loup.**
- 3. Créer du lien social et en faire le moteur du dynamisme de demain.**

POURQUOI LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP A-T-ELLE REJOINT L'AGENCE ?

> **Pour renforcer la cohérence des actions mises en œuvre en matière de développement économique à l'échelle de l'aire métropolitaine** (développer la complémentarité plutôt que la concurrence entre les territoires, gérer de manière coordonnée le foncier économique et l'immobilier d'entreprises notamment),

> **Pour animer et dynamiser le tissu économique local** en organisant des rencontres entre les différents acteurs pour créer de nouvelles synergies, en planifiant des événements phares autour de sujets à enjeux ou d'actualités pour sensibiliser et informer les chefs d'entreprises, en structurant et en soutenant certaines filières économiques à fort potentiel de développement),

> **Pour élargir l'offre de services proposée aux entreprises** (soutien dans leur politique de changement, accompagnement renforcé dans la transformation sociétale des organisations, sensibilisation aux évolutions législatives et aux changements de paradigmes et ouverture à l'international).

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT



La Communauté de communes Vallée de l'Hérault, créée en 1998, regroupe aujourd'hui 28 communes et 42 000 habitants, à l'ouest de Montpellier. Elle bénéficie d'une forte attractivité et elle est passée, en grande partie, de la ruralité au péri-urbain sous l'influence de la métropole. **La population de la vallée de l'Hérault augmente de 2% par an depuis plus d'une dizaine d'années. C'est la plus forte croissance de l'Hérault, lui-même un des départements dont la démographie est la plus dynamique. Alors qu'il dépasse aujourd'hui 40 000 habitants, le territoire de la vallée de l'Hérault n'en comptait que 25 000 en l'an 2000. La communauté de communes est composée de villages et bourgs allant du plus petit, comme Arboras avec ses 100 habitants, jusqu'aux petites villes de Gignac ou Saint-André-de-Sangonis, avec plus de 6 000 habitants chacune.**

Cette mutation démographique a progressivement modifié le territoire. S'il a préservé les composantes essentielles de sa ruralité (agriculture, paysages, environnement), les usages du territoire ont quant à eux subi d'importantes évolutions avec l'accroissement de la fonction résidentielle et des besoins en services à la population. **50% de la population active travaille à Montpellier.**

Les services de la communauté de communes (300 agents) se sont ainsi fortement développés dans ces dernières années pour répondre aux besoins du territoire : aménagement, services aux habitants et développement économique. Dans le même temps, zones d'activités commerciales et économiques se sont développées augmentant l'offre d'emplois et de services sur le territoire.

La communauté de communes a adopté en 2016 un projet de territoire, actualisé en 2021, qui s'articule autour de quatre orientations :

- **Économie** : bâtir une économie attractive, innovante et créatrice d'emplois,
- **Cadre de vie** : préserver un cadre de vie de qualité, harmonieux et équilibré,
- **Services** : proposer des services de proximité accessible à tous,
- **Culture** : accompagner chacun dans le développement de valeurs humanistes par l'action culturelle.

Et de trois enjeux transversaux 3D qui guident l'action :

- **Durable** : pour la transition écologique,
- **Démocratique** : pour la participation citoyenne,
- **Digital** : pour la révolution numérique.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT *(suite)*

L'économie est ainsi une orientation première du projet, au sein des services de la communauté de communes, le service développement économique a d'abord consacré l'essentiel de son activité à l'aménagement et la commercialisation des zones d'activités économiques. **Mais, depuis deux ans, pour accompagner les transitions à l'œuvre dans l'écosystème économique, l'action de la communauté de communes s'étoffe et se diversifie au-delà de l'ingénierie d'accueil, en développant un rôle d'accompagnement des entreprises, dans toutes les étapes de leur trajectoire.** Le service compte aujourd'hui six personnes et intervient non seulement pour les entreprises de l'industrie, de l'artisanat et des services mais aussi en faveur du commerce, de l'artisanat d'art, de l'agriculture et de la filière viticole.

La communauté de communes entend donc affirmer et conforter par ses politiques publiques son rôle d'animation du tissu économique local auprès des acteurs économiques, des partenaires locaux et extérieurs et des entreprises susceptibles de s'implanter.

De nouvelles perspectives d'action publique sont ainsi mises en route :

- Valoriser les métiers présents sur les territoires et les possibilités d'emplois en particulier pour les jeunes ;
- Créer du lien entre les entreprises du territoire pour favoriser les synergies et les coopérations ou encore valoriser les productions en circuits courts et la création de filières locales à forte valeur ajoutée.

En 2022, un contrat de réciprocité a été signé avec Montpellier Méditerranée Métropole qui prévoit des actions de coopération pour un développement économique partagé et en complémentarité.

C'est donc dans une continuité logique à ce contrat de réciprocité que la communauté de communes Vallée de l'Hérault a souhaité s'engager avec volontarisme dans la constitution de l'Agence. En premier lieu parce que cela permettra d'accélérer la nécessaire transition de nos entreprises, de notre territoire et de nos politiques publiques vers une croissance vertueuse, responsable et performante.

L'objectif est aussi de mieux faire connaître les atouts économiques d'un territoire en expansion, fort d'entreprises remarquables, mais sans doute encore trop assimilé à un territoire rural à l'économie basée sur la monoculture de la vigne. **La coopération qui est un des socles de l'Agence de Développement et des Transitions est donc aussi un déterminant essentiel de l'adhésion de notre EPCI à la démarche, en misant sur les synergies territoriales et sur une variété considérable d'acteurs économiques réunis au sein de l'Agence.**

Il s'agit donc de poursuivre un changement d'image et de promouvoir l'attractivité non seulement résidentielle mais aussi économique d'un territoire à proximité de la métropole, qui dispose encore d'un potentiel foncier important pour les prochaines années mais aussi d'un tissu économique, d'outils et d'acteurs locaux favorables à la création de projets innovants.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS



La Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault regroupe 21 communes sur un territoire attractif d'un bassin de vie de 2 000 habitants. Ces derniers sont principalement regroupées sur Clermont-l'Hérault, Paulhan et Canet. Le territoire détient trois sites classés d'envergure : Salagou, Mourèze et Pic du Vissou.

Irrigué par les autoroutes A75 et A750, le Clermontais bénéficie d'une situation privilégiée au cœur de l'Hérault, à 30 minutes de Montpellier ou de Béziers et à moins d'une heure de Millau.

Ce territoire à fort potentiel dispose d'un patrimoine culturel et naturel exceptionnel, avec notamment le Grand site Salagou-Cirque de Mourèze, le Pic de Vissou ou la Manufacture royale de Villeneuve. Le Clermontais est également un fantastique terrain de loisirs pour pratiquer des Activités de Pleine Nature (APN), comme la randonnée pédestre, le VTT, la voile, le parapente, etc. ou pour s'adonner à des balades tranquilles et ludiques, en famille.

Cet environnement a généré une économie diversifiée (viticulture, oléiculture, maraichage), **une filière touristique, des activités commerciales et industrielles, des services à la personne, que la Communauté de communes s'attache à développer avec équilibre.**

Le Clermontais propose un cadre de vie attractif, avec un maillage de petites villes et villages qui ont su préserver leur identité. Il séduit notamment les familles par les nombreux services à destination de la petite enfance et de la jeunesse, une vie sportive et un tissu associatif très dynamiques, les équipements publics et une offre de loisirs culturels très élargie.

L'ensemble de ces caractéristiques en font un territoire attractif qui voit sa population augmenter rapidement et se rajeunir. Et sur le Clermontais, les entreprises ont à leur disposition une offre foncière de qualité pour se développer.

La Communauté de Communes du Salagou Cœur d'Hérault est actuellement composée de 21 communes - Aspiran, Brignac, Cabrières, Canet, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Lacoste, Liausson, Lieuran-Cabrières, Mérifons, Mourèze, Nébian, Octon, Paulhan, Péret, Saint-Félix-de-Lodez, Salasc, Usclas-d'Hérault, Valmascle, Villeneuve - implantées sur trois cantons, ceux de Clermont-l'Hérault, Montagnac et Lunas. D'une superficie de plus de 250 km², le territoire intercommunal représente un bassin de vie de plus de 27 000 habitants principalement regroupés sur les communes de Clermont l'Hérault, Paulhan et Canet.

Claude Revel, Maire de Canet, a été élu Président de la Communauté de communes du Clermontais au cours de la séance du Conseil communautaire du mercredi 15 juillet 2020.

La Communauté de Communes du Salagou Cœur d'Hérault est un véritable bassin d'activités regroupant des entreprises industrielles, logistiques, services ingénierie, commerces et agricoles dans un cadre de vie rural situé à équidistance de 30 minutes de la mer ou de la montagne.

L'axe autoroutier A75/A750 et A9 qui traverse le territoire, dessert PARIS / BARCELONE avec deux bretelles d'accès, dont la première se situe à Clermont-l'Hérault et alimente deux zones d'activités de plus de 120 hectares comprenant plus de 180 entreprises ou commerces. La seconde bretelle d'accès se situe à Paulhan où l'on retrouve à l'entrée, la zone d'activités de la Barthe qui s'étend sur une superficie de plus de 17 hectares et regroupe près de 40 entreprises et commerces.

Ce sont plus de 1 800 activités recensées sur le territoire qui dynamisent l'activité économique. Le tourisme est un vecteur essentiel de notre communauté.

L'agriculture est le socle de l'identité rurale du territoire avec son vignoble, ses maraîchers, sa production oléicole et ses apiculteurs. L'ensemble de ces métiers offrant aux voyageurs et touristes un label de qualité des produits du terroir

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LODÉVOIS ET LARZAC



La Communauté de communes Lodévois et Larzac est composée de 28 communes pour 15 000 habitants. Son territoire à majorité rurale est caractérisé par une diversité paysagère, culturelle et patrimoniale.

Les habitants bénéficient d'un cadre de vie exceptionnel aux richesses naturelles préservées, tout en bénéficiant de nombreux services de proximité à Lodève, ville-centre et sous préfecture du département, mais aussi dans nos communes en plein essor.

Par son positionnement géographique privilégié traversée par l'autoroute A75 et son cadre environnemental, la Communauté de communes Lodévois et Larzac est un territoire d'accueil par excellence tant pour le développement des entreprises que pour le bien vivre de ses habitants.

Parmi nos 7 parcs d'activités, le Parc Régional d'Activités Économiques (PRAE) Michel Chevalier est l'une des fortes initiatives notables de notre collectivité avec la Région Occitanie de part la qualité de ses aménagements. Ce lieu, à l'histoire profonde, liée à son passé d'ancien site minier, est aujourd'hui reconverti en un véritable Parc de 20 hectares propice à un développement économique de qualité et bénéficie d'une implantation stratégique au cœur d'un écrin de verdure. Engagée aux côtés de nos partenaires pour soutenir l'entrepreneuriat, nous proposons sur notre territoire des solutions immobilières adaptées aux besoins de chacun, tant au sein de nos parcs d'activités économiques que dans nos locaux en cœur de ville.

Aussi, nous aspirons à développer l'attractivité de notre territoire par la réhabilitation progressive des friches industrielles qui deviennent de véritables lieux de développement d'activités qu'elles soient entrepreneuriale ou culturelle. Avec notre tissu économique riche et nos entrepreneurs dynamiques, toute forme d'activités s'installe et prend vie en Lodévois et Larzac, notamment nos grâce à nos TPE qui représentent 98 % de nos entreprises. Les secteurs d'activités liés au commerce, à l'artisanat et à l'agriculture sont représentatifs des particularités du Lodévois et Larzac, avec une activité commerciale et artisanale traditionnelle qui conserve des savoir-faire d'exception en lien notamment avec les métiers d'arts, mais aussi une filière agricole qui développe ses débouchés sur les circuits courts, la vente directe et la vente de produits transformés. Prenant en compte les atouts majeurs du territoire, nous sommes fiers d'avoir engagé des actions concrètes en faveur de la préservation et du développement économique de notre territoire, tels que la mise en place du Fond Tourisme Durable qui permet aux entreprises touristiques de développer leur activité pour une transition écologique durable.

Nos entreprises innovent, se développent, se réinventent, mais sont encore trop isolées face à ce défi et ont besoin d'être mieux accompagnées dans les pratiques durables de transition écologique. Les changements de pratiques prennent forme progressivement sur notre territoire. **C'est dans ce contexte de mutation, que nous avons besoin d'être accompagnés par l'Agence de Développement et des Transitions. C'est une opportunité de travailler avec les services de la métropole et l'ensemble des collectivités sur ces enjeux essentiels de développement économique afin de porter ensemble une ambition forte et cohérente pour nos territoires.**

7 - LES PARTENAIRES DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET DES TRANSITIONS

► LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'HÉRAULT, UN ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES

Interlocuteur privilégié des entreprises et des collectivités, la CCI Hérault œuvre quotidiennement au développement économique du territoire.

Elle assure la défense des intérêts des 95 000 entreprises ressortissantes qui la composent. Elle assure également une mission d'appui aux entreprises, d'accompagnement à la création, au développement et à la transmission-reprise.

La CCI Hérault est très impliquée dans la formation des apprentis, des futurs managers et des salariés en formation continue. Ses formations sont reconnues pour leur adéquation avec le monde de l'entreprise : le réseau des CCI étant le 1er formateur de France après l'Éducation Nationale.

La CCI Hérault reste un acteur majeur du développement du territoire et apporte régulièrement son expertise au travers de différentes études d'impact et de son observatoire économique.

Partenariat pour la Transition des Entreprises



présidée par André Deljarry

1. Coopération territoriale

- Participation active au dialogue et concertation pour accélérer la transition économique et écologique.

2. Soutien à l'entrepreneuriat durable

- Promotion d'initiatives d'entrepreneuriat durable.
- Soutien aux pratiques responsables et durables des entreprises.

3. Programmes de formation et sensibilisation

- Co-conception de programmes de formation sur la transition écologique, l'économie circulaire, la réduction des déchets, l'efficacité énergétique, ...
- Co-conception d'un accompagnement personnalisé des entreprises dans leur plan d'actions.

4. Événements et animation de la communauté

- Participation et soutien aux manifestations de la CCI.
- Co-organisation d'événements pour l'échange et la prise de conscience pour impulser le passage à l'action.

5. Promotion et communication

- Renforcement de la visibilité des entreprises engagées.
- Mise en avant des réussites et bonnes pratiques.

6. Études et analyses prospectives

- Partage d'analyses sur la dynamique économique du bassin de vie.
- Études prospectives sur les opportunités liées à la transition économique, écologique, sociale et sociétale.

► LA FÉDÉRATION DES TRAVAUX PUBLICS D'OCCITANIE

La Fédération des travaux publics Occitanie regroupe plus de 2 000 entreprises qui réalisent 4 milliards de ÇA et emploient 30 000 personnes, 6 000 personnes dans l'Hérault.

Les entreprises de travaux publics construisent et entretiennent les infrastructures de la transition écologique et énergétique pour le compte des collectivités. Mobilités. Énergies. Protection des ressources...

Partenariat pour la Transition dans les Travaux Publics



présidée par Olivier GIORGIUCCI

1. Valorisation des travaux publics durables

- Présentation des entreprises engagées dans la transition.
- Mise en avant des projets exemplaires en travaux publics durables.

2. Sensibilisation aux enjeux de la transition

- Événements, formations et ateliers sur la transition écologique.
- Sensibilisation aux innovations des entreprises de la FRTTP en matière de développement durable.

3. Accompagnement des entreprises

- Programme spécifique pour la transition durable.
- Appels à projets pour soutenir les entreprises les plus durables.

4. Mesure de l'empreinte carbone

- Diagnostic de l'empreinte carbone adapté au secteur.
- Renforcement d'un éco-comparateur de solutions techniques.

5. Stimulation des collaborations durables

- Dispositif pour encourager les partenariats locaux.
- Événements de mise en réseau pour favoriser les échanges.

6. Partage d'expériences et de bonnes pratiques

- Rencontres périodiques pour échanger sur les meilleures pratiques.

7. Formation et Emploi

- Promotion des métiers de la FRTTP auprès des jeunes.
- Problématiques liées au logement des salariés.
- Sensibilisation des établissements d'enseignement.

8. Recherche et Innovation

- Collaboration entre entreprises de travaux publics et centres de recherche.
- Co-portage de sujets de recherche.

► LE MEDEF HÉRAULT, UNE ORGANISATION PATRONALE REPRÉSENTATIVE

Sur notre territoire, avec nos 900 adhérents directs et ceux de nos branches professionnelles et organisations adhérentes ce sont près de 5 600 entreprises que nous représentons et défendons. Notre première mission est la gestion des mandats patronaux : plus de 300 sont gérés par le Medef sur notre territoire.

Force de propositions au travers de ces commissions et groupes de travail, le Medef Hérault Montpellier est un acteur influent et légitime pour contribuer au développement économique".

Partenariat pour la Transition des Entreprises



présidé par Jean-Marc Oluski

1.Sensibilisation aux enjeux de la transition

- Co-organisation d'événements pour sensibiliser les dirigeants aux enjeux de la transition durable.

2.Accompagnement de la transformation des entreprises

- Programme d'accompagnement adapté aux besoins de transformations des entreprises
- Groupe de travail sur les circuits courts économiques.

3.Appui à la mobilisation des talents

- Programme d'appui auprès des entreprises engagées pour attirer et retenir les talents.

4.Études et Analyses prospectives

- Réalisation d'études sur les opportunités économiques liées à la transition durable.

5.Partage des meilleures pratiques

- Rencontres régulières pour partager les meilleures pratiques et favorisant les opportunités.

6.Valorisation des entreprises exemplaires

- Communication des initiatives et engagements en développement durable.
- Promotion du partenariat entre l'Agence et le MEDEF Hérault favorisant l'engagement des entreprises

7.Collaboration sur des projets de recherche

- Encouragement à la collaboration entre entreprises et organismes de recherche sur les enjeux de transition.

8.Coopération pour l'influence nationale et internationale

- Fédération des recommandations des entreprises au niveau national et international.

9.Opportunités de financement

- Identification et élaboration de projets en lien avec la transition et le développement économique.

► EDF

La raison d'être du groupe EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants.

La Métropole de Montpellier et EDF ont signé le 13 avril dernier une lettre d'intention pour construire un partenariat autour de la neutralité carbone du grand territoire.

Les actions menées dans le cadre de ce partenariat avec l'Agence de Développement et des Transitions contribueront à renforcer l'engagement d'EDF en faveur de la transition, de la décarbonation et à accélérer la transformation durable des entreprises.

Partenariat pour la Transition Énergétique



Isabelle Martin, Déléguée Territoriale EDF Occitanie
Jean-Pierre Lorillot, Directeur territorial Languedoc Roussillon

1. Coopérative Carbone

- Co-financement d'une étude pour la coopérative carbone.
- Appui pour un lancement potentiel en 2024.

2. Mise en visibilité des initiatives locales

- Valorisation des entreprises engagées dans la transition.
- Co-construction de publications, rapports, communications et événements pour une visibilité mutuelle.

3. Sensibilisation à la transition énergétique

- Co-organisation d'ateliers et webinaires pour sensibiliser les entreprises locales.

4. Accompagnement technique

- Identification et accompagnement de projets locaux liés à la transition avec mobilisation des expertises d'EDF.

5. Financement de projets Fondation EDF

- Possibilité de financement de projets dédiés à la transition.

6. Formation et Sensibilisation

- Co-organisation d'événements dédiés aux enjeux de la transition énergétique.
- Contribution au centre de ressources de l'Agence.

7. Accompagnement via les Filiales du Groupe

- Accompagnement sur la décarbonation et la performance énergétique.

8. Expérimentation

- Proposition d'expérimentations pour tester de nouvelles technologies et méthodes de transition énergétique.

9. Client de la coopérative Carbone

- Acteur de la décarbonation (PV, réseau de chaleur).

► CEMATER

Cemater est un réseau qui fédère les entreprises du secteur de la transition énergétique en région Occitanie ; une organisation par et pour les entreprises.

Les actions proposées par Cemater sont définies par les entreprises au regard de leurs problématiques de développement.

Cemater s'est donné comme objectif stratégique d'assurer la structuration et la consolidation de la filière régionale des acteurs de la transition énergétique autour de valeurs éthiques pour garantir une intervention qualitative et durable des entreprises du réseau.

Notre partenariat avec l'Agence de Développement et des Transitions doit nous permettre d'être plus efficient dans la facilitation de la transition énergétique et écologique des entreprises du territoire vers un développement économique robuste et durable.

Partenariat pour la Transition Énergétique



présidé par Stéphane BOZZARELLI

1. Formation et Sensibilisation

- Séminaires, ateliers et formations conjointes.
- Sensibilisation aux enjeux des transitions environnementales et des énergies renouvelables.

2. Accompagnement des entreprises

- Expertise pour guider la transition vers les énergies renouvelables.

3. Programmes de formation personnalisés

- Formation sur mesure : efficacité énergétique, énergies renouvelables.

4. Accès à des réseaux et partenaires

- Réseaux de partenaires de l'industrie des énergies renouvelables.

5. Évaluation et Conseil en durabilité

- Services d'évaluation de la durabilité et pratiques plus durables.

6. Accès à des financements

- Aide à l'identification de sources de financement pour des projets durables.

7. Projets collaboratifs

- Collaboration sur des projets de R&D dans les énergies renouvelables.

8. Promotion de la transition énergétique

- Campagnes de sensibilisation et d'éducation.

9. Partenariats nationaux et internationaux

- Établissement de partenariats avec des organisations nationales et internationales.

10. Veille technologique

- Informations actualisées sur les avancées technologiques.

► LA BANQUE POPULAIRE DU SUD

La Banque de la Transition Énergétique de la Banque Populaire du Sud affiche une ambition d'accompagner les particuliers et les professionnels, les entreprises et les institutionnels dans la concrétisation de leur projet de transition environnementale sur son territoire.

Pour y répondre, la BTE s'appuie sur 4 engagements forts :

- la territorialité,
- la traçabilité,
- le circuit court,
- les partenariats.

En s'engageant aux côtés de l'Agence, la BTE contribuera à accélérer la transition des acteurs économiques du bassin de vie de Montpellier.

Partenariat pour la Transition des Entreprises



dirigée par Nadège Chiffre

1. Mise en visibilité des initiatives locales :

- Valorisation des entreprises engagées dans une démarche de transition à travers des événements, des communications conjointes et des témoignages.

2. Formation et Sensibilisation :

- Co-organisation d'événements, workshops, séminaires annuels dédiés aux enjeux de la finance durable, par exemple en collaboration avec des experts et des acteurs de référence.

- Appui et participation aux programmes de sensibilisation pour favoriser l'accès des entreprises aux meilleures pratiques en matière de transition.

3. Accompagnement des entreprises :

- Mise en place du Programme Become, à destination des équipes de la banque visant à renforcer l'expertise en matière de transition et mobiliser les équipes pour identifier et accompagner les entreprises.

- Collaboration pour identifier et accompagner des projets locaux liés à la transition écologique, économique et sociale.

- Participation à un parcours permettant de fiabiliser la rencontre entre entreprises et experts financiers pour la transition. Mobilisation des expertises de la Banque des Transitions pour accompagner les entreprises ayant des projets liés à la transition.

4. Partage des meilleures pratiques :

- Organisation de rencontres régulières pour partager les meilleures pratiques en matière de développement durable et de transition.

► 2030 FESTIVAL

2030 Festival réinvente le festival pour le mettre au service du défi collectif et joyeux de faire de notre territoire un modèle d'engagement et de transition en 2030.

En catalysant les énergies présentes, en stimulant le passage à l'action et en offrant un espace de célébration collective, le 2030 Festival ouvre les possibles pour un territoire plus engagé et résilient.

Partenariat pour la Transition des Entreprises



co-fondé par David Coste

1. Réseau de Partenaires Économiques

- Développement d'un réseau étendu pour élargir la portée du festival.
- Collaboration avec des organisations, entreprises et partenaires engagés.
- Mobilisation des entreprises et des salariés sur des actions collectives et célébration des engagements

2. Expertise en Transition

- Collaboration sur la programmation du festival. Réflexion 2030 Festival PRO
- Ateliers, temps d'inspirations, conférences et discussions sur des sujets liés à la transition écologique.

3. Accès aux Ressources

- Facilitation de l'accès aux ressources nécessaires pour la durabilité.
- Subventions, partenariats durables, programmes d'accompagnement.

4. Promotion et Communication

- Conception de campagnes de communication pour promouvoir le festival.
- Atteindre un public plus large, notamment le réseau économique.

5. Reconnaissance Publique

- Mise en avant des entreprises ayant pris des mesures significatives.
- Encouragement d'autres entreprises à suivre l'exemple.

► L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA RÉGION OCCITANIE

Le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de l'Occitanie représente plus de 2 000 experts-comptables et 15 000 collaborateurs, dédiés au service des entreprises de la région. L'Ordre a pour objectif de préparer l'avenir des cabinets et de leurs clients.

Dans ce cadre, notre partenariat avec l'Agence de Développement et des Transitions est une opportunité majeure qui permettra à nos institutions d'avancer dans le même sens dans l'effort nécessaire d'accompagnement des entreprises.

Partenariat pour la Transition des Entreprises



représenté par Jules Bellaiche, Secrétaire Général Délégué

1. Formation et Sensibilisation

- Organisation de séminaires, ateliers et formations conjointes pour sensibiliser les experts-comptables et leurs entreprises aux enjeux des transitions.
- Mise en place d'un programme pour la détection d'entreprises remarquables.

2. Conseils stratégiques

- Offre d'appui aux entreprises en transition, mettant l'accent sur les aspects comptables, fiscaux et financiers.

3. Reporting ESG

- Collaboration autour des lignes directrices et normes comptables ESG pour faciliter la mesure et la communication des performances ESG.

4. Accompagnement réglementaire

- Aide aux entreprises pour se conformer aux réglementations
- Veille, lobbying, partage de données et publications conjointes.

5. Innovation Financière

- Travailler sur des projets d'innovation financière pour encourager l'investissement responsable et les modèles économiques durables.
- Création d'un groupe de réflexion sur le sujet.

6. Observatoire

- Collecte et analyse des données économiques et financières liées aux transitions pour mieux comprendre les tendances économiques.

7. Ressources et Outils

- Développement de ressources pour aider les entreprises à naviguer dans les différentes phases de transition, en mettant en avant les aspects comptables et financiers.

8. Partage de bonnes pratiques

- Facilitation du partage d'expériences et de bonnes pratiques entre experts-comptables et entreprises exemplaires.

9. Valorisation des entreprises exemplaires et des actions menées dans le cadre du partenariat

Agence de Développement et des Transitions

Ensemble,
naissent les solutions pour
une économie et un monde durables

CONTACT PRESSE

Pauline CELLIER
Service des relations presse et médias
Ville de Montpellier
Montpellier Méditerranée Métropole
Tél. 04 67 13 49 46 / 06 28 10 47 93
p.cellier@montpellier3m.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr



@PresseMTP

newsroom.montpellier3m.fr

